

La prochaine coupe du monde va se dérouler au Qatar à partir du mois de Novembre prochain. Les 5 représentants sont déjà connus avec le tirage au sort effectué. La FIFA qui entretenait plus ou moins encore un minime suspens quant au recours déposé par l'Algérie, va incessamment rendre sa décision dans ce dossier.

Qu'il vous souvienne, l'Algérie et le Cameroun étaient opposés pour le match des barrages de la coupe du monde 2022 dans la zone Afrique. Après la victoire des Fennecs à l'aller en terre camerounaise, les Lions indomptables ont réussi à renverser la tendance en s'imposant au match retour à Blida sur le score de 2-1. Grâce à cette victoire, le Cameroun sera bien présent au prochain rendez-vous de la messe mondiale du football.

Cependant, l'Algérie a très tôt crié au vole en accusant l'arbitre central, le Gambien Bakary Gassama pour avoir favorisé les camerounais en refusant deux buts d'Islam Slimani et aussi en accordant pas deux penalty aux Fennecs. Ainsi, **la Fédération Algérienne de Football a déposé un recours auprès de la FIFA afin que le match soit rejoué.**

Alors environ un mois plus tard, l'instance faîtière du football mondial va se réunir ce jeudi afin

de statuer sur ce dossier. Le verdict donc de la FIFA va tomber incessamment. Mais selon toute vraisemblance et à défaut d'un gros retournement de situation, la qualification du Cameroun serait confirmée. En effet, on voit mal comment la FIFA puisse revenir en arrière et de faire rejouer ce match alors que le tirage au sort de la compétition soit déjà effectué.

Au cas où le verdict de la FIFA ne leur est pas favorable, la Fédération algérienne de football se dit prête à saisir le Tribunal arbitral du Sport (TAS) de Lausanne.

Dans un communiqué publié lundi soir sur son site officiel, la FAF a affirmé que "cette demande est motivée par le fait que le dossier de réclamation introduit s'appuie sur un argumentaire et des considérations techniques liées à l'arbitrage qui nécessitent un examen de la part d'une structure spécialisée".

Selon la même source, la FAF s'est appuyée dans son dossier sur la nécessité de revenir aux enregistrements vocaux qui ont eu lieu entre le directeur de jeu Gassama et les arbitres de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Infos-Sport/237actu